



CFE-CGC Orange

Adresse postale : 10/12, rue Saint Amand - 75015 Paris

Tél : 01 46 79 28 74

E-mail : secretariat@cfecgc-orange.org

Réf. : PS/01/01/2025-01-02

ORANGE SA

111, quai du Président Roosevelt

CS 70222

92449 ISSY-LES-MOULINEAUX Cedex

A l'attention de **M. Vincent Lecerf**

Directeur Exécutif en charge des Ressources
Humaines Groupe

Paris, le 02 janvier 2025

Objet : Revalorisation de la prime de sujétion des CPEP 90 (Centres Principaux d'Exploitation Prime créés originellement en 1990)

Monsieur,

Nous souhaitons attirer votre attention sur la nécessité urgente de revaloriser la prime mensuelle de sujétion CPEP 90. Cette prime vise à compenser la contrainte du travail en cycles de 24h, 7 jours sur 7, pour le personnel cadre et non cadre chargé de la supervision des réseaux d'Orange localisé en France, soutenant ainsi les services des technologies Transmission / IP / Environnement Technique.

Cette prime, habituellement ajustée tous les trois ans pour refléter l'évolution de l'inflation, n'a pas été révisée depuis plusieurs années. Pourtant, elle constitue un élément essentiel pour reconnaître l'engagement des collaborateurs concernés, qui œuvrent dans des conditions exigeantes.

Historique des montants de la prime

Histoire	Montant de la prime de sujétion
2021	302 euros bruts mensuels avec effet rétroactif au 1 ^{er} janvier
2018	287 euros bruts mensuels avec effet rétroactif au 1 ^{er} janvier
2015	275 euros bruts mensuels avec effet rétroactif au 1 ^{er} janvier
2012	Revalorisation à 261 euros bruts mensuels (Protocole sortie de grève)
2010	Revalorisation à 250 euros mensuels (Protocole sortie de grève)
1991/04/08	Création d'une prime de sujétion de 1000 Fr/152,45 euros.

Compte tenu d'une inflation de 14 % depuis la dernière revalorisation, nous demandons une augmentation du montant de cette prime à **344 euros bruts mensuels**, avec **effet rétroactif au 1er janvier 2024**. Cette revalorisation est indispensable pour préserver le pouvoir d'achat de nos collaborateurs et reconnaître leur contribution à la performance de l'entreprise.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et restons à votre disposition pour tout échange à ce sujet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Handwritten signature of Patrice Seurin in black ink, featuring a stylized 'P' and 'S'.

Patrice Seurin
Délégué Syndical Central

Handwritten signature of Christophe Moinier in black ink, featuring a stylized 'C' and 'M'.

Christophe Moinier
Secrétaire National Rémunération

PJ : Décision unilatérale revalorisation indemnité CPEP 90 (janvier 2021)